

Sani Yaya : « L'assurance ne doit plus être pris comme un simple produit de luxe (...) »



« L'assurance ne doit plus être pris comme un simple produit de luxe ou pour des gens d'une certaine classe sociale », a indiqué ce lundi à Lomé, le ministre togolais Sani Yaya en charge de l'économie et des finances à l'ouverture des travaux du 26^e forum de la réassurance africaine.

« Vous devez travailler à couvrir toutes les couches socio-économiques de nos différents pays », a-t-il lancé à l'endroit des acteurs de l'assurance et de la réassurance présents à ce forum portant sur le thème « Croissance Durable : le rôle des réassureurs africains dans la croissance économique et développement ».

Il a en effet estimé que les réassureurs africains ont un grand rôle à jouer dans la croissance et le développement de l'industrie des assurances. L'un des défis à relever en effet, est celui d'apporter encore plus d'inclusion dans le secteur de l'assurance.

« Quand on regarde, le taux de pénétration des produits assurantiels, ils sont encore assez limités dans nos différents pays (...) ; Vous devez travailler à couvrir toutes les couches socio-économiques de nos différents pays », a expliqué le ministre Sani Yaya.

Il a souhaité que les assureurs doivent faire preuve de

créativité depuis les grandes entreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux particuliers, pour innover et proposer des solutions aux différents acteurs des économies des pays.



26è forum de la réassurance africaine à Lomé

« (...) le taux de couverture des produits assurantiels, le taux de pénétration et l'assurance ne doit pas rester seulement dans les grandes capitales, elle doit aller dans les hameaux les plus reculés pour proposer des solutions tant qu'il y a une activité économique étant donné que nos pays sont constitués essentiellement de petites et moyennes entreprises et des toutes petites entreprises », a-t-il fait savoir.

Il faut souligner que dans les économies émergentes, la réassurance contribue au développement de l'assurance primaire tant en dommages qu'en assurance de personnes et la gestion des différents risques.

Assureur en dernier ressort, la réassurance joue divers rôles importants dans l'économie en ce sens qu'elle fournit aux assureurs primaires, la liquidité nécessaire à l'indemnisation des sinistres de gravités exceptionnelles. Par ailleurs, elle mutualise la couverture des grands risques, et apporte la

capacité nécessaire et réduit le coût actuariel de la couverture des risques de gravité.

David SOKLOU